

Chronologie de l'histoire des droits de l'homme

Milieu du VI^e s. av. J.-C. L'« Écrit sacerdotal », un texte fondamental du Pentateuque probablement rédigé à Babylone, développe l'idée selon laquelle Dieu aurait créé l'homme à son image (Genèse 1, 27).

539 av. J.-C. Les Nations Unies célèbrent en 1971 la déclaration du fondateur du royaume perse Cyrus II, rédigée en 539 av. J.-C. et considérée comme la première charte des droits de l'homme.

1215 Magna Carta (intitulée Magna Carta Libertatum, du latin « grande charte de liberté ») : La Magna Carta fut imposée au roi anglais Jean sans Terre le 15 juin 1215 par la noblesse et le clergé et connut sa version définitive en 1225 sous Henri III. La majeure partie des 63 articles concernent le droit et les obligations féodaux. À partir de ce moment, la propriété, le droit fiscal et la protection de la personne humaine sont officiellement réglementés pour la première fois instituant ainsi des droits protégeant les sujets face à la couronne. La Magna Carta devint au fil du temps l'une des pièces maîtresses du droit constitutionnel anglais, la « Bible de la Constitution ».

1222 La Bulle d'or (Hongrie) fut promulguée par le roi André II. La législation définit les droits fondamentaux de la noblesse, et notamment le droit de ne pas obéir à la volonté du roi, si cette dernière est contraire au droit. La bulle garantit l'exemption d'impôts de la noblesse et de l'Église. À l'exception des situations de défense du territoire, les nobles ne pouvaient pas être contraints de partir pour la guerre ou de la financer. La Bulle d'or fut le fondement de la constitution hongroise jusqu'en 1848.

1514 Le Traité de Tübingen. Le duc Ulrich de Wurtemberg conclut un traité avec les patriciens, c.-à-d. avec les représentants au Landtag des principales familles des villes. Par ce traité, le duc s'engage à régler les questions relatives au recouvrement des impôts, à la défense nationale et à la vente des provinces uniquement avec l'accord des États provinciaux.

1525 En 1525, au cours de la guerre des Paysans, les paysans révoltés proclament leurs **Douze Articles** à Memmingen (Allemagne). Ils regroupent les revendications que les paysans présentent à la confédération souabe (union des princes souabes).

1542 Leyes Nuevas (Lois nouvelles) du roi espagnol Charles 1^{er} (Empereur Charles Quint) édictées sur la base des suggestions du moine dominicain Bartolomé de Las Casas, visant à protéger les Indiens de l'esclavage et du travail forcé. Ces lois de protection ne connurent néanmoins aucune application pratique.

1628 Petition of Right (Angleterre) La « Petition of Right », ou demande de reconnaissance des droits, critiquant les augmentations d'impôts décidées sans l'accord du parlement et exigeant que les dispositions de la Magna Carta soient respectées, est présentée au roi anglais Charles 1^{er}.

1679 Habeas Corpus Amendment Act (Angleterre) Charles II, fils de Charles 1^{er}, régnait sans consulter le parlement, à l'image de son père. Le parlement tenta de mettre fin à son despotisme avec l'*Habeas Corpus*. Ce texte décrète que tout détenu doit être mené

devant un juge, afin que ce dernier puisse vérifier le bien-fondé de l'arrestation. Il fut ainsi beaucoup plus difficile de procéder à des arrestations arbitraires. La protection de la liberté individuelle fut garantie (« My home, my castle! »).

1689 Bill of Rights (Angleterre) Cette loi fondamentale nationale fut rédigée après l'exil du roi Jacques II par le parlement et adoptée par les nouveaux souverains, Guillaume III d'Orange et Marie II (fille de Jacques II). Ces dispositions sont dirigées à l'encontre du catholicisme et de l'absolutisme, garantissent notamment la liberté d'expression du parlement, imposent l'approbation du parlement pour la levée d'impôts et le maintien d'une armée permanente. La Déclaration des droits, ainsi que d'autres lois fondamentales, réunirent les conditions essentielles à l'émergence d'un régime parlementaire en Grande-Bretagne.

1776 Virginia Declaration of Rights. (États-Unis) Déclaration des droits de l'homme adoptée par la Convention de Virginie le 12 juin 1776. Elle sert de modèle aux premières phrases de la Déclaration d'indépendance américaine et représente l'un des fondements de la Déclaration des droits de la Constitution des États-Unis. La Virginie fut ainsi le premier état américain à substituer à son statut de colonie une constitution. Cette constitution garantit les droits démocratiques fondamentaux et la souveraineté du peuple, la séparation des pouvoirs, les élections à toutes les charges publiques et la séparation de l'Église et de l'État. La Virginie fut érigée en exemple pour les autres états américains au cours de la Guerre d'Indépendance de la Grande-Bretagne.

1776 Declaration of Independence (Déclaration d'indépendance américaine). Déclaration d'indépendance adoptée par le second congrès continental des treize colonies britanniques d'Amérique du Nord le 4 juillet 1776, par laquelle est déclarée leur sécession vis-à-vis de la Grande-Bretagne et leur droit à constituer leur propre confédération d'États souverains. Ce texte rédigé pour l'essentiel par Thomas Jefferson et Benjamin Franklin est le document fondateur des États-Unis et constitue l'un des documents les plus importants de la philosophie d'État.

1787 Constitution des États-Unis d'Amérique (17 septembre 1787) Constitution de la première démocratie moderne. La constitution prévoit une république fédérale basée sur le modèle d'un système présidentiel, dans lequel le président occupe à la fois les fonctions de chef d'État et de gouvernement. Le système politique se distingue par la séparation des pouvoirs et la mise en place de moyens permettant de les contrebalancer mutuellement (« checks and balances »), un système dans lequel s'exerce un contrôle réciproque.

1789 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août 1789 : proclamation des libertés individuelles, d'égalité aux yeux de la loi et de citoyenneté du monde – « Liberté, Égalité, Fraternité ».

1791 Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne rédigée par Olympe de Gouges. Ne fut jamais inscrite dans la constitution.

1791 Déclaration des droits américaine « Bill of Rights » Ensemble de lois fondamentales qui viennent compléter la Constitution américaine le 15 décembre 1791 sous forme de 10 amendements.

1948 Adoption de la **Déclaration universelle des droits de l'homme** par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre, motivée de manière décisive par les violations des droits de l'homme commises durant la Seconde Guerre mondiale. De nombreux États intégrèrent cette déclaration dans leur constitution. Depuis lors, le 10 décembre commémore la journée internationale des droits de l'homme.

1966 Le 19 décembre 1966, les Nations Unies adoptent deux conventions des droits de l'homme ayant valeur contractuelle en droit international : le « Pacte international relatif aux droits civils et politiques » (« Pacte civil ») et le « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels » (« Pacte social »). Ces deux accords entrèrent en vigueur en 1976, après avoir été ratifiés par un nombre suffisant d'États.

1993 Création d'un **Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme** suite à la Conférence internationale des droits de l'homme de Vienne.